

Conseil municipal du 29 Juillet 2015

Etaient présents :

Monsieur le Maire : Stéphane Arnaud

Mme Caroline Allard, Mme Muriel Alis, Mme Christine Briffa, M. François Deboom
Mme Françoise Di Fraja, Madame Adélaïde Doco, Mme Luce Favreau, Mme Florence Lefèvre, Mme Lotte Michel, Mr Serge Jacolin, Mme Nicole Poch, Mr Hervé Ripert.

Etaient excusés : Monsieur André Laloyaux qui donne procuration à madame Alis pour tout vote ayant lieu pendant la séance.

Madame Maïnetti qui donne procuration à madame Favreau pour tout vote ayant lieu pendant la séance.

Monsieur Risso qui donne procuration à monsieur Ripert pour tout vote ayant lieu pendant la séance.

Monsieur Marengo qui donne procuration monsieur Arnaud pour tout vote ayant lieu pendant la séance.

Secrétaire de séance : Madame Adélaïde Doco assistée de Mr Stéphane Oddone, secrétaire général.

Etait absent : Monsieur Souchon

Le quorum étant atteint, Mr Stéphane Arnaud déclare la séance ouverte à 18h15

En préambule Monsieur le Maire explique que les sujets abordés au chapitre des questions diverses doivent impérativement être en rapport avec des projets ou des sujets communaux, ils doivent impérativement être en rapport avec la gestion de la commune.

En ce qui concerne le présent conseil Monsieur le Maire souhaite aborder quelques notions sur la question intercommunale et l'engagement supplémentaire et nécessaire de la commune.

Convention avec la CAF : contrat enfance/jeunesse 2015/2018

Monsieur le Maire rappelle que la CAF cofinance notre ALSH.

Le centre aéré a été mis en régie ce qui a permis des économies appréciables à hauteur de 30 mille € environ.

Il a été nécessaire de revoir le CEJ pour les 4 années à venir (Contrat Enfance Jeunesse).

Madame Briffa précise que le mandat précédent avait géré le centre aéré par l'intermédiaire d'une association début 2001 mais qu'ils avaient choisi ensuite de recourir à la Fédération des Œuvres Laïques.

Monsieur le Maire évoque le travail en synergie du personnel territorial et des élus. Il insiste sur la façon personnelle de fonctionner pour notre commune selon une stratégie définie par les élus et appliquée en synergie entre le Secrétaire général et la Directrice du centre aéré.

Le schéma du plan de développement de la politique jeunesse sur 4 ans est alors exposé. (Dépliant joint).

Monsieur le Maire nous fait part ensuite d'une nouvelle structure associative qui devrait se créer : « Entre deux mères ». Il s'agirait de défendre et promouvoir le patrimoine naturel et culturel.

Une petite « Camargue en Provence Verte » pourrait ainsi voir le jour en 2018 et le fonctionnement en régie permettra la découverte du patrimoine communal en compagnie des élus.

Il est ensuite procédé au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Demande de subvention au Conseil Départemental au titre de l'année 2015

Monsieur le Maire expose la liste des projets concernés par cette demande.

- Projet de sécurisation et d'embellissement des abords des écoles.

Sécurisation dès l'automne

Embellissement du quartier des Aires cher aux Seillonnais.

Parking écologique (Tuf) pour éviter le parking sauvage.

- Projet de renouvellement du schéma directeur d'assainissement.
- Projet d'installation de caméras de surveillance malgré nos propres réticences compte tenu des quelques dégradations constatées.
- Acquisition de la parcelle « Les cabanes ».

Le vote consiste en fait à autoriser la demande de subvention.

Madame Briffa demande combien de caméras seront installées et combien fonctionnent sur celles déjà existantes.

4 fonctionnent sur 17 déjà installées

Monsieur Ripert précise qu'on repart à zéro en utilisant cependant les caméras encore en état.

Madame Briffa demande s'il existe un partenariat pour l'entretien. Monsieur Ripert garantit que le suivi et la maintenance seront assurés.

Il est ensuite procédé au vote.

La proposition est adoptée à l'unanimité

Participation séjour pédagogique enfant Burle

Il est procédé au vote

La proposition est adoptée à l'unanimité

Questions diverses

Comme annoncé au Conseil Municipal précédent, Monsieur le Maire est désireux de nous faire entamer une réflexion sur l'engagement des communes à assumer leur rôle notamment en matière de cadastre et de droit des sols.

Il nous rappelle que si l'intercommunalité nous aide à obtenir des subventions que nous apprécions, la répartition va se trouver modifiée par la création du CRET (Contrat régional d'équilibre territorial). Il nous propose une réflexion sur la mission du conseil municipal et sur son engagement.

A cet effet il nous donne lecture de l'édito du Maire de Ponteves Monsieur Jean-Marc Etienne dans son journal municipal ainsi que de l'article de Gérard-François Dumont universitaire de La Sorbonne paru dans la publication « Maires de France ».

Monsieur le Maire indique que la prise d'initiative par les communes doit être renforcée dans tous les domaines, aussi celui de la préservation et de la valorisation du Patrimoine Naturel et de l'Environnement.

Monsieur le Maire nous donne l'exemple d'un village des Alpes qui a apposé à l'entrée un panneau mentionnant : *Nature préservée : la commune s'engage*.

Il cite aussi un extrait de Jean Giono qui raconte comment une commune avait classé un pré simplement par rapport à la couleur rare qu'il prenait et qu'il fallait préserver.

Il précise ensuite le rôle de l'association *Entre deux mères* au niveau d'un espace qui se situerait entre Saint-Maximin et Seillons, entre Mère vieille et La Meyronne : 20 Ha qui constituent une vasière que l'on rendrait aux oiseaux. (Refuge LPO) et au développement de la culture bio.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15.

La secrétaire de séance

Adélaïde DOCO